



Bon de générosité

MERCI DE COMPLÉTER ET DE RENVOYER CE BON
DANS L'ENVELOPPE RÉPONSE JOINTE

Oui, je soutiens le fonds de solidarité botanique en faisant un don de

30 € 50 € 80 € 150 € À ma convenance €

Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Patrimoine Naturel de France

Règlement par carte bancaire

N° :

Expire à fin Signature

CCP n° 336550F La Source

→ Votre avantage fiscal

Vous recevrez dans les meilleurs délais, un reçu fiscal vous permettant de déduire 66 % de votre versement, au titre de votre impôt sur le revenu. Ainsi un don de 50 €, par exemple, ne me reviendra qu'à 17 € après déduction fiscale, mais nous permettra d'agir trois fois plus pour sauvegarder notre patrimoine en danger.